

INSCRIPTIONS A L'AIDE ALIMENTAIRE DE PONT-REMY



Les inscriptions des personnes pouvant bénéficier de l'aide alimentaire seront reçues au local des Resto du Cœur de Pont-Rémy le :

Jeudi 14 novembre 2024 de 14h00 à 15h30

Si vous êtes locataire vous devez nous apporter :

- Le Bail ou une quittance de loyer (moins de 3 mois)
- Factures ou échéanciers EAU / EDF / GAZ / Chauffage (moins de 3 mois)

Si vous êtes propriétaire vous devez nous apporter

- Taxe foncière
- Factures ou échéanciers EAU / EDF / GAZ / Chauffage (moins de 3 mois)

Justificatifs de revenus :

- Les 3 derniers bulletins de salaire ou indemnités journalières (maladie ou chômage)
- Attestation CAF (documents de moins de 2 mois) avec le numéro d'allocataire

Autres documents :

- Pension alimentaire (avec copie de la décision du tribunal)
- Dernière feuille d'impôt
- Dossier de surendettement

Sont concernées les personnes de : PONT-REMY, ERONDELLE, LONG, EAUCOURT, FONTAINE, AILLY-LE-HAUT-CLOCHER, BUIGNY-L'ABBE, LE CATELET, LIERCOURT OU AUTRES COMMUNES DU SECTEUR D'AILLY-LE-HAUT-CLOCHER.

ATTENTION, nous ne ferons plus d'inscription le jour des distributions, pour des raisons de confidentialité.

Les responsables Restos ; Paul et Cathy